

# RÉPARTITION DES ACTIVITÉS AGRICOLES SUR LES MARGES DE LA VILLE DE BOUAKÉ

Grah Félix BECHI  
felixbechi@yahoo.fr

Kolo SORO  
[sknsoro@gmail.com](mailto:sknsoro@gmail.com)

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

---

## RÉSUMÉ

La forte croissance urbaine conjuguée aux différentes crises qu'a connues le pays ont contribué à dégrader la structure sociale et économique de Bouaké. Afin de trouver des solutions à cette situation de crise profonde, les populations mettent en place différentes stratégies de survie. Ainsi, les terres directement accessibles de la périphérie urbaine ne vont-elles pas tarder à s'imposer comme des recours probables. Une frange de la population urbaine s'y investit pour la pratique de l'agriculture. Cette contribution a pour objectif d'analyser les logiques d'implantation de ces activités sur les marges de la ville de Bouaké. La méthodologie utilisée pour atteindre cet objectif repose sur des enquêtes de terrain et la recherche documentaire. Il en ressort que les marges ont constitué un recours et une alternative de choix devant l'altération des conditions socio-économiques des populations. Une intense activité agricole y est exercée. L'étude de ce grand ensemble fait, cependant, apparaître une spécialisation des espaces certainement en rapport avec les habitudes alimentaires des acteurs et du marché cible.

**Mots-clés** : Bouaké - Activités agricole - Marges - Activités économiques - Implantation

## ABSTRACT

*The strong urban growth combine with the various crises that the country has experienced have contributed to degrade the social and economic structure of Bouake. In order to find solutions to this crisis, the populations will put in place different strategies of survival. Thus, land directly accessible to the urban periphery will not be long in becoming established as probable remedies. A section of the urban population is investing in the practice of agriculture. This contribution aims to analyze the logic of implementation of these activities on the margins of the city of Bouaké. The methodology used to achieve this objective is based on field surveys and desk research. It appears that margins have been a remedy and a choice alternative to the alteration of socio-economic conditions of populations. An intense agricultural activity is exercised there. The study of this large group, however, shows a specialization of spaces certainly related to the eating habits of the actors and the target market.*

**Keywords** : Bouaké - Agricultural activities - Margins - Economicactivities - Implementation

## INTRODUCTION

L'urbanisation en cours dans le monde et particulièrement dans les pays en développement est un phénomène sans précédent tant par son ampleur que par sa rapidité. Elle est très ressentie en Afrique. Ici, l'on est passée d'un continent quasi-vide dans les années 1950 à un continent plein de nos jours (Manirakiza V., 2011, p. 1). Le taux d'urbanisation est passé de 14% en 1950 à 25,7% en 1975 et 38,7% en 2007 (ONU-HABITAT, 2010). Ce processus s'est réellement amorcé avec les indépendances.

A l'instar des Etats africains, la Côte d'Ivoire a aussi connu une urbanisation accélérée à partir de la période coloniale due à la construction du port d'Abidjan en 1951. De 10%, le taux d'urbanisation n'a cessé de croître au lendemain de l'indépendance du pays. En effet, la population urbaine atteint 32,2% en 1960 et 46,4% en 2000 (Attahi K., 1996). Cette urbanisation résulte du volontarisme politique à travers l'aménagement du territoire et la déconcentration de l'administration publique vers les villes de l'intérieur. Le processus a favorisé les migrations des populations des campagnes vers les grandes villes à la recherche d'un mieux-être social et économique. Cependant, la ville ne pouvant pas offrir un emploi décent à chaque citoyen, l'on assiste à une multiplication d'auto-emplois et d'emplois informels. En réalité, ces emplois du bas constituent des secteurs refuges pour les exclus des rares emplois formels.

La ville de Bouaké connaît comme la plupart des villes du Sud une crise urbaine alors qu'elle est confrontée à une forte dynamique démographique. Mais plus qu'ailleurs, ici, la situation s'est précarisée davantage du fait de la décennie de crise (2002-2011) qui a fortement participé à la paupérisation urbaine. Dans un tel contexte, le développement d'activités agricoles sur les marges de la ville devient une source de revenu substantiel pour de nombreux urbains. Pour mieux appréhender ces agricultures urbaines dans leurs rapports avec l'espace, nous nous sommes interrogées de la façon suivante : comment l'activité agricole est répartie sur les marges de la ville de Bouaké ? Pour ce faire, la présente étude s'attache à montrer la dynamique de l'activité agricole sur les marges urbaines et à analyser les logiques qui sous-tendent l'implantation de cette activité.

## 1- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les résultats de cette étude s'appuient non seulement sur des données primaires mais aussi sur la littérature. Dans le domaine des sciences humaines comme la géographie, l'enquête est un outil de base qui permet d'obtenir des informations auprès des populations cibles. En effet, le nombre élevé des acteurs de la filière agricole de la ville nous a amené à choisir la méthode par échantillonnage. Cette méthode consiste à interroger une fraction de la population, représentative de l'ensemble ce qui permet de généraliser les résultats obtenus. Le manque de bases de données disponibles sur les activités agricoles au niveau des marges de la ville de Bouaké dû au caractère informel de l'activité a conduit à enquêter de façon aléatoire 80 agriculteurs. Il s'agit de 60 cultivateurs vu leur effectif important sur les marges de la ville et de 20 éleveurs car ceux-ci sont peu présents dans cet espace. Cet échantillon est ensuite réparti de façon égale à savoir 20 agriculteurs enquêtés (soit 15 cultivateurs et 5 éleveurs) au niveau de chaque secteur de la périphérie (Nord, Sud, Ouest et Est) de la ville. Les données recueillies lors de cette enquête ont fait l'objet d'un traitement statistique et cartographique. La documentation a permis d'avoir une vision synthétique dans l'analyse des résultats. Par ailleurs, pour une localisation précise des activités agricoles dans les périphéries, nous avons eu recours à la carte administrative, au plan d'urbanisme de la ville (Urbaplan *et al.*, 2014) et à l'Atlas des villes ivoiriennes élaborée par le BNETD en 2008. Ces documents ont été complétés par les données démographiques sur la ville

## 2- RESULTATS ET DISCUSSIONS

### 2.1. UNE ACTIVITE AGRICOLE RELATIVEMENT INTENSE: VERS DES ESPACES SPECIALISES SUR LES MARGES DE BOUAKE :

La ville africaine et l'agriculture qu'elle génère en son sein ont des spécificités très marquées par rapport à ce qui se fait dans les pays occidentaux. En Afrique, le secteur primaire occupe le plus d'actifs et l'agriculture est à cet effet la principale source d'alimentation et de revenu pour les populations (Paule M. et Jacques P., 1997).

L'agriculture par définition est toute activité s'appliquant au sol pour faire produire des végétaux et des produits animaux et halieutiques. L'activité agricole sur les marges de la ville de Bouaké est essentiellement composée de cultures vivrières, de maraîchères et de l'élevage.

### 2.2 LES PERIPHERIES NORD DE LA VILLE DE BOUAKE : UNE AGRICULTURE DOMINEE PAR LES CULTURES CEREALIERES.

L'agriculture joue un rôle important dans l'alimentation des citoyens en matière de produits alimentaires de première nécessité. La production vivrière, composée essentiellement de riz, de maïs, de manioc, d'igname et d'arachide est destinée à la consommation familiale et le surplus est vendu pour faire des économies. La forte croissance démographique propice à une hausse de la demande alimentaire et la précarisation des conditions de vie en ville ont amené les couches défavorisées de Bouaké à s'adonner à l'agriculture pour subvenir à leurs besoins. Comme le souligne J.-L. Chaléard (1996, p. 13), la demande de produits vivriers en milieu urbain à Bouaké a transformé l'agriculture d'autoconsommation à une agriculture marchande dont la plupart des acteurs vivent dans les quartiers périphériques de la ville. Pour ces populations, l'agriculture est la principale source de revenu. Elles investissent alors les espaces de la marge urbaine pour mener leurs activités. Les cultures de maïs et de l'arachide sont très présentes dans la zone Nord de la ville. Ces cultures sont prisées par les populations du Nord du pays qui résident en majorité dans ces quartiers périphériques de la ville. De même, ces populations ont pour habitude alimentaire la consommation de ces céréales. La photo 1 témoigne de la présence du maïs sur l'axe Katiola – Bouaké.



Photo 1: Culture de maïs à Dar-es-Salam

Cliché : SoroKolo, août 2015

La culture du maïs a une durée de production de 75 à 90 jours selon la variété de la semence. Le rendement est estimé à plus de 3 tonnes à l'hectare. La forte demande céréalière pour l'alimentation des urbains (les ressortissants du nord et même ceux de la sous-région) et des animaux, notamment dans la filière porcine et avicole est un facteur stimulant la production du maïs sur de grands espaces de cette zone de la ville.

### 2.3. UNE PREPONDERANCE DES TUBERCULES SUR LES MARGES SUD ET OUEST DE LA VILLE

La culture du manioc est surtout pratiquée par le peuple baoulé dans les interstices urbains et la périphérie de la ville. On retrouve cette culture dans presque tous les secteurs de la ville. Elle occupe de grands espaces, mais aussi les lots non bâtis. Au-delà de certaines périphéries notamment sud et ouest, la culture du manioc se caractérise par une quasi-ubiquité dans toute la ville. Le tubercule de manioc est très répandu pour son bon rendement (25 tonnes à l'hectare selon ANADER, 2013). Par ailleurs, la semoule ou l'attiéké est une composante essentielle de l'alimentation des populations ivoiriennes, d'où sa forte demande.

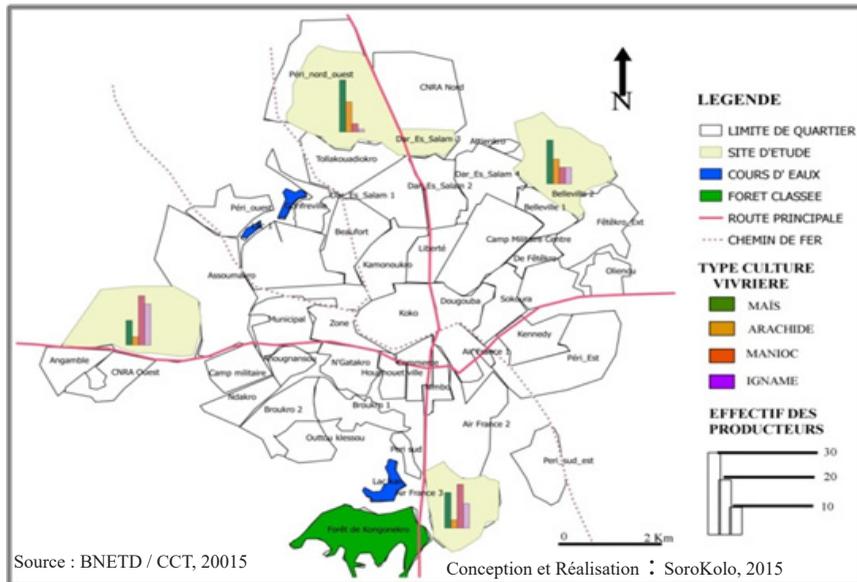
Quant à l'igname, elle est aussi cultivée dans cet espace, mais en faible quantité. Cette denrée est plus répandue dans les villages environnants de la ville. En effet, ces cultures demandent de grands espaces et une main-d'œuvre abondante. Certes, leur rentabilité avoisine celles du maïs et du manioc, mais les citadins accordent peu d'intérêt à sa production. Le manque d'espace dans certains secteurs périphériques amène les cultivateurs à pratiquer la technique de cultures associées. Ainsi, dans un champ d'igname, on peut trouver des tiges de manioc et même de maïs. La photo2 illustre la présence d'un champ de manioc sur la périphérie du sud de la ville de Bouaké.



**Photo 2** : Champ de manioc à Air -France      Cliché : SoroKolo, août 2015

Le tubercule de manioc et l'igname sont consommés majoritairement par le peuple baoulé et globalement par les ressortissants du sud du pays. Ces populations habitent en majorité dans les quartiers sud de la ville (Air France, Nimbo).

La localisation des cultures de céréales et de tubercules dans les périphéries urbaines à Bouaké semble étroitement liée à la demande de la population locale. En effet, on constate que la distribution des cultures suit les préférences culinaires des populations immédiates. La figure 1 montre une synthèse de la répartition des cultures vivrières sur les marges urbaines.



**Figure 1** : Répartition spatiale des cultures vivrières et des producteurs

Différentes cultures vivrières occupent les marges de la ville de Bouaké avec cependant des parts inégales. En effet, 73 % des personnes enquêtées sur les marges Nord et Nord-Est de la ville cultivent les céréales. Quant aux tubercules, elles marquent l'espace des marges Sud et Ouest de la ville avec 80% des cultivateurs enquêtés pratiquant une association de cultures (l'igname et de manioc). Après la récolte de l'igname dont la production dure entre 5 et 6 mois, le champ est affecté à la production du manioc (7 à 12 mois selon la variété des tubercules). La différenciation de cultures sur les marges de la ville s'explique par les habitudes des cultivateurs qui vivent dans les quartiers périphériques. Les acteurs de l'agriculture vivrière sur les marges de la ville dont l'âge est compris entre 30 et 70 ans ont en majorité une charge familiale. Pour ce faire, ils produisent d'abord pour la consommation de la famille et le surplus est vendu sur le marché local.

La production vivrière est l'une des principales sources de revenu pour les populations agricoles résidant en milieu urbain. Cependant, face à la baisse des prix sur le marché des denrées comme le manioc et de l'igname et à la demande croissante des produits du maraichage, certains agriculteurs se sont convertis en producteurs de maraichers.

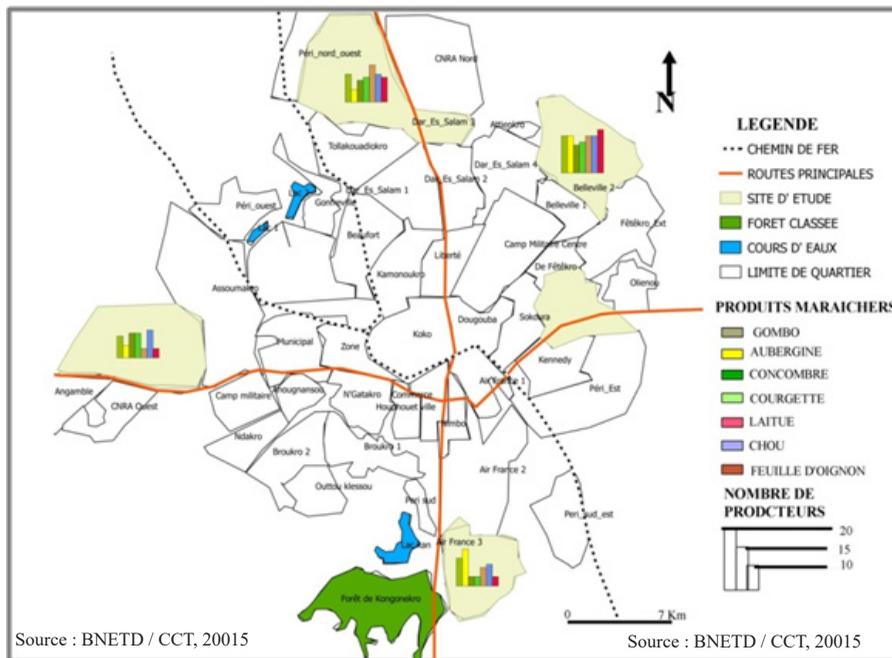
#### 2.4.LE MARAICHAGE PLUS CULTIVE SUR LA MARGE NORD-EST DE LA VILLE DE BOUAKE

Les produits du maraichage généralement rencontrés en milieu urbain sont la tomate, la carotte, le gombo, l'aubergine, le piment, la courgette, le haricot vert, la laitue, le chou, la fraise, etc. Sur les différents sites, les maraîchers cultivent plusieurs spéculations et la plupart des cultures bouclent deux à trois cycles par an. Mais, face à la non maîtrise de l'eau et des techniques culturales, les maraîchers focalisent leurs productions sur des cultures qui ont un cycle de production relativement court et des spéculations pouvant s'écouler facilement sur le marché. Les horticulteurs exploitent les espaces proches des sources afin de ne pas manquer d'eau pour l'arrosage des plantes. Cette activité est dominée par les nationaux originaires des régions nord et des non nationaux notamment les maliens et les burkinabés. Le maraîcher cultive en fonction de son lieu de résidence et de la spéculation la plus sollicitée par les citoyens. En effet, les maraîchers cultivent des spéculations pouvant être facilement écoulées auprès de la population résidente. La production est donc destinée au marché le plus proche.



**Photo 3** : Culture d'aubergine à Belleville. Cliché : Soro Kolo, Août 2015

Plusieurs spéculations sont produites sur les sites du maraîchage de la ville de Bouaké. Il s'agit entre autres du concombre, de la courgette, des feuilles d'oignon et de la patate douce, du gombo, de l'aubergine, etc. Figure 2 montre la répartition des activités de maraîchage.



**Figure 2** : Répartition de la production du maraîchage par zone de production

Les légumes occupent une part importante des cultures sur les marges de la ville. Ces denrées sont très demandées par les populations locales, car elles entrent dans toutes les habitudes alimentaires. Toutefois, les feuilles de patate et d'oignons sont plus cultivées dans la zone nord et est de la ville. Ces périphéries urbaines concentrent les ressortissants du nord et de ceux de la sous-région (les maliens et les burkinabés) dont ces produits sont au cœur de l'art culinaire. Quant à la culture de la tomate, elle est insignifiante vu les quantités produites, même si elle essaime tous les sites. L'approvisionnement en tomate de la ville est assuré par les villages environnants qui disposent encore de grandes surfaces propices à cette culture. D'ailleurs, les maraîchers urbains se rabattent sur les espaces ruraux à travers la location de terres afin de produire en grande quantité sur de grandes superficies tout en bénéficiant d'une main-d'œuvre villageoise abondante.

L'agriculture urbaine sur les marges de la ville de Bouaké ne se limite pas aux activités agricoles. Elle concerne aussi la production des ressources animale et halieutique.

## 2.5. UNE PRODUCTION ANIMALE VARIEE, MAIS TRADITIONNELLE SUR LES MARGES DE LA VILLE

L'élevage est une activité qui s'exerce généralement en milieu rural. Il est aussi pratiqué en milieu urbain où il occupe une place importante dans l'alimentation des citoyens. En effet, les produits de l'élevage procurent de la protéine aux citoyens. L'activité agricole se maintient ou se développe en se satisfaisant du peu d'espace disponible en milieu urbain. Néanmoins, l'on assiste à un essor de cette activité dans les villes secondaires avec la participation des citoyens au côté des éleveurs traditionnels. Les types d'élevage sont essentiellement l'élevage de bovins et des volailles et la pisciculture.

### 2.5.1. Elevage de bovin : une activité aux mains des non-nationaux

L'élevage bovin est développé dans les zones périurbaines. Ces espaces se prêtent mieux à la pratique de l'élevage extensif largement répandu sur les marges de Bouaké. L'activité est caractérisée par la divagation des animaux sur les espaces non agricoles de la périphérie. Pour la majorité des éleveurs interrogés soit 75%, il s'agit d'une activité économique à travers la vente du bétail. Les acteurs sont dominés par les non nationaux (60% des enquêtes) : nigérien, malien et burkinabés. Ceux-ci localisent leurs parcs de bœufs à proximité de la ville afin de faciliter leur accès au marché pour y écouler leurs bêtes. La photo 4 et 5 témoignent respectivement de la présence de parc de bœufs et de la divagation de bœufs sur les marges de la ville.

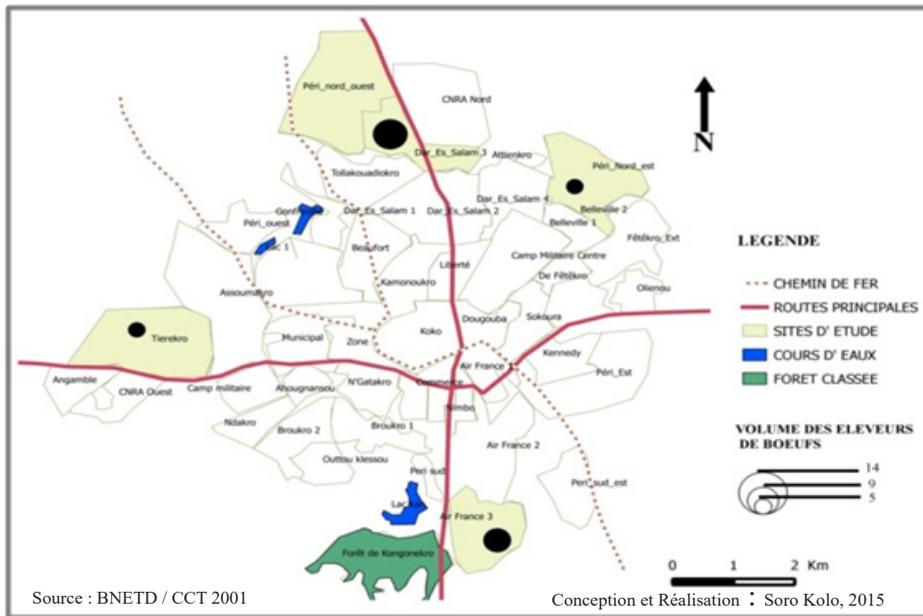


Photo 4 : Parc de bœufs à Air France. Cliché : SoroKolo, 2015



Photo 5 : Pâturage de bœufs à Tièrèkro. Cliché : SoroKolo, 2015

Si globalement 90 % des parcs de bœufs se localisent sur les marges de la ville de Bouaké, ils sont pour l'essentiel à proximité des quartiers Dar-Es-Salam et Air-France (Figure 3). Cependant pour faire pacager leurs bêtes, les éleveurs parcourent les espaces proches de la ville. C'est donc une activité qui exige la mobilité des bouviers.



**Figure 3 :** Répartition des parcs de bovins sur le périurbain de la ville

La figure 3 montre que le quartier Dar-Es-Salam abrite le plus d'éleveurs de la ville. Le fait s'explique par une population dominée par les originaires du nord ivoirien et les ressortissants de sous-région dont la culture intègre fortement l'élevage tels que les Burkinabés, les Maliens, et les Nigériens. En outre, c'est ce quartier qui abrite l'abattoir de la ville. Cela est déterminant, car les acteurs du secteur tendent à se rapprocher de leur lieu de travail. Air-France est le second quartier en termes d'effectif d'éleveurs. Cette présence est liée aux vastes espaces servant de pâturage aux animaux. De plus, lac Kan permet aux troupeaux de s'abreuver.

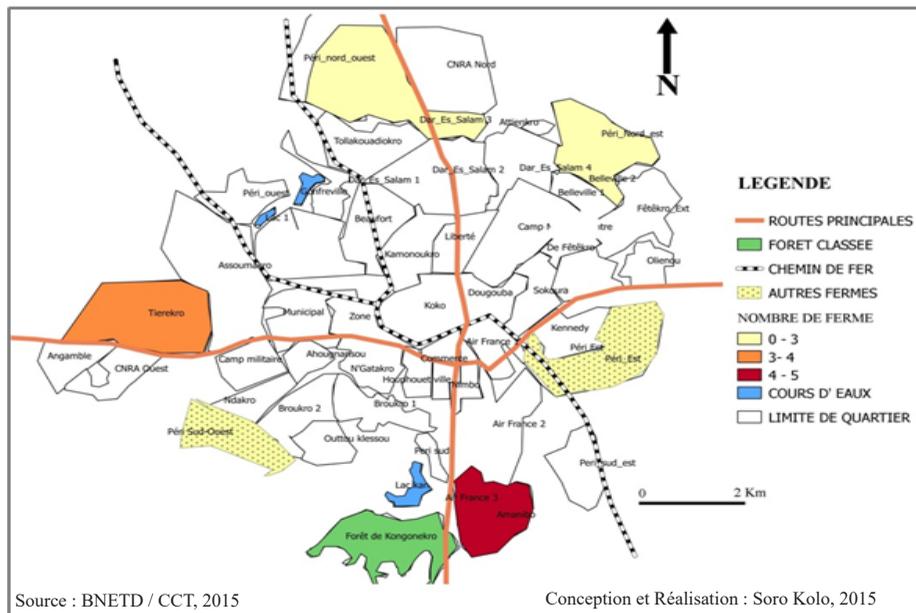
Par contre, on note une faible présence de l'élevage dans les quartiers Tièrèkro et Belleville. Tièrèkro reste encore un village même s'il est intégré à la ville. Les populations, essentiellement des autochtones baoulés n'ont pas une culture d'élevage, mais plutôt de cultivateurs. Pour le quartier de Belleville, l'insuffisance de pâturage conduit les éleveurs vers le sud où ils ont encore de l'espace pour un élevage extensif.

### 2.5.2. L'élevage de la volaille : une filière en expansion

L'élevage de volaille prend de l'ampleur dans la ville de Bouaké. La dynamique est perçue par un grand nombre de fermes de poulets en milieu intra-muros et dans le périurbain.

La plupart des fermes sont confiées aux jeunes qui assurent le fonctionnement de l'activité contre rémunération. Ils s'occupent du nettoyage, de l'alimentation et de la collecte des œufs. Les propriétaires des fermes sont généralement des personnes en fonction dans la ville ou des retraités. Dans la plupart des cas, les fermes sont une activité secondaire pour cette catégorie de propriétaires. Par ailleurs, des personnes financées par un proche et des regroupements d'amis créent des fermes. Ces acteurs sont surtout des déscolarisés, des chômeurs. Ils ont appris des techniques d'élevage sur le tas en ayant travaillé chez des propriétaires de fermes.

On note une inégale répartition des fermes avicoles sur l'ensemble du territoire urbain de Bouaké. Toutes les périphéries enquêtées sont concernées par cette activité (figure 4).



**Figure 4 :** Inégale répartition des fermes avicoles sur les marges de la ville de Bouaké

La concentration des fermes varie d'un quartier à un autre. En effet, le quartier de Air-France concentre le plus de fermes. Il est suivi du quartier Tièrèkro. Les quartiers Dar-Es- Salam et Belleville ont une faible concentration de fermes. Air-France est le secteur le plus attractif en termes d'activités avicoles. Dans ce quartier la répartition des fermiers enquêtés est la suivante : 60 % sont d'anciens chômeurs, 20% des retraités et 20% des fermes appartiennent à des associations. Cette activité est aussi bien implantée dans le quartier Tièrèkro où on observe les plus grandes fermes.

En revanche, les quartiers du nord que sont Dar-Es-Salam et Belleville ont une faible concentration de fermes sur leur espace. Cela se justifie par l'orientation des populations de ces quartiers plus vers le commerce que la production.

Les marges de la ville de Bouaké abritent des activités agricoles variées. Ces activités sont implantées sur les marges en fonction des logiques des acteurs.

### 3. DES LOGIQUES D'IMPLANTATION SUR LES MARGES

Les logiques d'implantation des activités agricoles prennent en compte les demandes de consommateurs et la facilité d'accéder aux marchés locaux.

#### 3.1. UNE PRODUCTION VIVRIERE DEPENDANTE DES HABITUDES ALIMENTAIRES DES CITADINS

Les acteurs agricoles sur les marges s'implantent en fonction de leurs spécialités et des conditions particulières qu'offre le milieu. La zone nord de la ville est dominée par les céréaliculteurs et les maraichers. Ils s'implantent par spécialisation et aussi à proximité d'autres producteurs plus spécialisés.

En outre, les cultivateurs des marges sont en général des urbains défavorisés. Ils font de l'agriculture urbaine leur principale source de revenu. Les maraîchers cultivent le chou, la carotte, la courgette destinés surtout au marché local qu'à la consommation familiale. La valeur économique de ces cultures favorise leur accroissement dans les pourtours de la ville. D'où l'émergence des cultures maraîchères dans nos villes et leurs périphéries (Conchita M. *et al* 2010, p 13). De plus, la culture alimentaire des populations est aussi un facteur déterminant de l'implantation des activités agricoles en un secteur donné. En effet, conscients des habitudes alimentaires, les agriculteurs se spécialisent dans les productions qu'ils peuvent écouler facilement dans les environs proches. C'est pourquoi, les facteurs culturels sont pris en compte par les producteurs afin d'offrir des produits demandés pour les consommateurs locaux. Il s'agit alors d'adapter la production à la demande.

### 3.2. UNE PREDOMINANCE D'AGRICULTEURS RESIDANT DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES

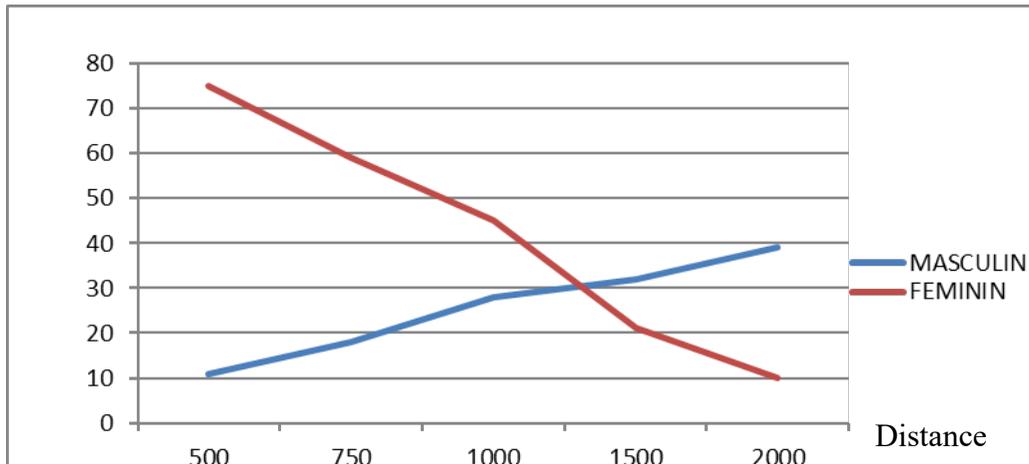
On entend par accessibilité, l'ensemble des commodités d'accès et des proximités par les acteurs pour optimiser le profit de leur activité économique. Pour assurer l'efficacité urbaine, la ville de Bouaké bénéficie d'une voirie, souvent de qualité acceptable. Support de mobilité et d'échange, la route favorise la desserte des différents compartiments de la ville et leur interconnexion. Cependant, les insuffisances de la voirie urbaine rendent difficiles certains déplacements. C'est pourquoi les acteurs urbains cherchent des lieux de résidence à même de favoriser leur accès aux aménités urbaines.

La dynamique des activités urbaines est ainsi étroitement liée à la facilité de déplacement entre lieux d'activités et lieux de résidences et espaces d'échanges. En effet, les acteurs ont tendance à résider proche de leur lieu de travail, ce qui facilite les migrations quotidiennes domicile-travail. Ce fait est réel dans la ville de Bouaké où 78,5% des agriculteurs résident dans les quartiers périphériques contre 21,5% dans les quartiers du centre-ville. Ce choix de localisation du logement proche du lieu d'activité permet de faire les migrations domicile- travail à la marche ou à bicyclette. C'est donc une stratégie pour minimiser les coûts de production.

### 3.3. LA DISTANCE, UN FACTEUR DETERMINANT DANS LA LOCALISATION DES ACTIVITES AGRICOLES

Les acteurs agricoles se localisent sur les marges en fonction du type de production. Ainsi, les produits exigeant un suivi régulier se localisent dans les bas-fonds à la proximité de la ville et dans la ville. Les bas-fonds drainés sont occupés par à la riziculture pendant la saison pluvieuse et par les cultures maraichères en toute saison. Les agriculteurs périurbains installés entre les exploitations et le marché tirent un double avantage de leur situation géographique. En effet, la proximité de l'exploitation par rapport au lieu de résidence facilite les déplacements domicile-exploitation. Cela est d'autant important que la précarité dans laquelle vivent la plupart de ces exploitants, les exclus des moyens de déplacement motorisés individuel (automobile et moto). Grâce aux petites distances à parcourir, l'usage de la marche ou de la bicyclette n'est pas vécu comme une contrainte pour l'activité agricole. En outre, la proximité avec le marché permet l'écoulement de la production à des flux fractionnés adaptés à la capacité d'absorption des consommateurs. Les agriculteurs évitent ainsi des pertes de production liées éventuellement à la surproduction ou des problèmes d'évacuation des produits sur les marchés pouvant altérer leurs marges bénéficiaires.

La localisation des maraichers en fonction de la distance a aussi de spécificités quand on considère le sexe des acteurs. Ainsi, les sites distants de 500 mètres à 1 kilomètre du lieu de résidence sont dominés par des acteurs féminins alors que ceux excédant le kilomètre sont dominés par les hommes (figure 5).



**Figure 5** : Effectifs des maraichers en fonction de la distance et du sexe (Source : Nos enquêtes 2015)

La figure 6 présente les courbes d'évolution des effectifs des maraichers en fonction de la distance et du sexe. La courbe des hommes croit en même temps que les distances. A l'inverse, celle des femmes décroît au fur et à mesure que les distances s'allongent. Selon le recensement des maraichers dans la périphérie en 2014, on dénombre 338 exploitants occupant une superficie de 31 hectares dont 210 femmes soit 62% et 128 garçons soit 38% (ANADER, 2014).

Le nombre élevé de femmes à exercer cette activité est d'abord dû au niveau d'instruction. L'enquête de l'ANADER (2014) révèle qu'elles n'ont aucun niveau d'instructions et aucune qualification pour exercer une activité formelle. Ces femmes en majorité des ressortissantes du Nord du pays et de la sous-région occupent les lopins de terre à proximité de leur lieu de résidence. Elles y cultivent les denrées nécessaires à la consommation familiale telle que la tomate, le gombo, les feuille d'épinard, le piment. La diminution de leur effectif au fur et à mesure que les distances s'allongent résulte de moyen de déplacement susceptible de faciliter leurs mobilités domicile-exploitation. De plus, les occupations familiales contraignent aussi les femmes à ne pas trop s'éloigner de leur domicile. Les femmes sont donc réduites à exploiter des parcelles dont les superficies varient entre 0,25 et 0,5 hectare compte tenu de leurs ressources limitées et de l'insuffisance des terres dans les proches périphéries.

A l'opposé, l'insertion croissante des acteurs masculins dans l'activité agricole sur les marges de la ville est liée en partie aux différentes crises qu'a connues le pays. En effet, la crise économique des années 80 et les programmes d'ajustement structurel comme remèdes ont accentué la crise de l'emploi dans les villes ivoiriennes. L'Etat, pour restaurer son économie a été obligé de réduire le nombre de fonctionnaires, de privatiser les sociétés publiques (SODE) pour se consacrer à ses fonctions régaliennes. On assiste alors à des licenciements massifs dans les sociétés d'Etat et la stagnation des recrutements dans la fonction publique. La crise de l'emploi en milieu urbain est amplifiée par la crise militaro-politique de 2002. La guerre a détruit le fragile tissu économique et les outils de productions dans les zones centre-nord-ouest (CNO) sous contrôle de la rébellion. La pauvreté urbaine s'accroît dans la zone. Selon ENV 2015, la strate Centre-Nord à laquelle appartient la ville de Bouaké connaît une progression de taux de pauvreté urbaine (27,9% en 2002 avant la crise et 50,7% en 2015). Dans ce contexte, une frange importante de la population défavorisée exploite les marges de la ville. La pression démographique sur ces espaces entraîne une pression foncière ; ce qui amène les exploitants à s'éloigner de plus en plus de la ville. Ainsi, on rencontre les

vastes exploitations (0,5 à 1 hectare par exploitant) tenues par des hommes à plus de 1000 mètres de leurs résidences. Ces derniers utilisent généralement la bicyclette mais de plus en plus la moto pour parcourir les longues distances et se rendre à leurs exploitations.

Le maraîchage est devenu aujourd'hui une activité économique de la ville, car de nombreux citadins s'y adonnent à plein temps. Ces populations s'orientent vers les cultures à forte rentabilité.

### 3.4. DE LA DISCONTINUITÉ DU BATI A LA DISPONIBILITÉ DES PARCELLES CULTIVABLES A LA PÉRIPHÉRIE

L'étalement urbain est l'avancement de la ville vers les zones agricoles, la transformation des zones agricoles en zones construites et habitées. Le lotissement est la première forme d'extension urbaine à Bouaké. Cela crée une entrave au développement des activités agricoles sur les périphéries loties de la ville. Cependant, l'agriculture tente de résister à l'avancée de la ville. Les petits exploitants qui n'ont pas souvent d'autres sources de revenus se maintiennent sur ces espaces périphériques de plus en plus discutés. En effet, sans autres professions pour beaucoup soit 49% selon N'Guessan K.V. (2003, p. 3), l'activité agricole devient vitale en attendant un hypothétique emploi décent. Les agriculteurs occupent alors les marges urbaines non bâties et les lots le plus souvent en accord avec les propriétaires de droit coutumier ou les détenteurs légaux.

L'urbanisation a accru la pression foncière sur les zones agricoles. En effet, les habitations remplacent peu à peu les parcelles agricoles. Les nouveaux quartiers périphériques ont une occupation lâche avec des habitations discontinues. La présence de terres attire l'activité agricole sur ces espaces dont le statut foncier est flou : propriété de l'Etat (réserve administrative), propriété des communautés villageoises ou de particuliers enclins très souvent à faire de la spéculation. L'éloignement de ces espaces par rapport à la ville intra-muros ne favorise l'implantation rapide de logements. Les propriétaires requalifient alors leur lot en espace agricole en attendant que l'urbanisation leur donne une plus-value acceptable. Certains confient leur propriété à des personnes pour assurer l'entretien. Ces derniers en profitent pour exercer des activités agricoles sur ces espaces. Par ailleurs, les espaces non constructibles de la ville sont pris d'assaut par les agriculteurs urbains. Il s'agit des bas-fonds et des espaces sous les lignes de haute tension. Ici, tout interstice urbain est susceptible d'être occupé par des cultures ou de servir de zone de pâturage à des animaux en errance.

### 3.5. LA VILLE, UN MARCHÉ DE CONSOMMATION

L'étalement urbain est une conséquence de la forte concentration des populations dans les villes. Ces populations nombreuses constituent un marché de consommation pour les acteurs économiques. De 52 000 habitants à l'indépendance (Atta K, 1975, p.85) à 536 189 habitants en 2014 (INS, 2014), la croissance démographique rapide de la ville de Bouaké renferme un grand potentiel pour l'agriculture en termes de débouchés pour les productions.

L'essor de l'agriculture sur les marges urbaines répond alors à la forte demande urbaine locale. De plus, les mixités culturelles promues par l'urbanisation engendrent des mutations alimentaires des citadins. Certains produits se généralisent dans l'art culinaire ce qui dope leur demande. C'est le cas des produits du maraîchage d'où la prolifération des espaces dédiés à ces cultures aux alentours de la ville. Il s'agit pour les agriculteurs de tirer le meilleur profit de leur activité en se rapprochant le plus des consommateurs. Von Thünen (1826) à travers sa théorie montre la localisation des activités agricoles en fonction de la rente foncière. Pour lui les activités agricoles dont la production est fragile (vite périssable) et qui nécessite un besoin de suivi régulier ont tendance à se localiser proche des marchés (villes). A Bouaké, l'observation des activités agricoles sur les marges urbaines met en évidence cette théorie. En effet, les activités agricoles

telles que le maraîchage et l'élevage sont localisées à proximité de la ville pour bénéficier d'un entretien régulier respectivement pour l'arrosage des plantes et la recherche de pâturages pour les bêtes. Par contre, les cultures pérennes et celles moins exigeantes sont plus éloignées de la ville.

Les marges urbaines sont donc des espaces qui permettent aux populations d'exercer des activités économiques rentables puisqu'un marché permanent de consommation existe : la ville.

## CONCLUSION

La ville de Bouaké abrite de nombreux sites occupés par l'activité agricole sur ses marges. Plusieurs logiques sous-tendent l'implantation des activités agricoles dans les périphériques de la ville. L'étude révèle un lien étroit entre produits cultivés et habitudes alimentaires locales. Ici, même si l'autoconsommation est très toujours présente, la production s'oriente de plus en plus vers les marchés proches. La forte demande en provenance des marchés de la ville a eu pour effet immédiat d'accroître l'effectif des producteurs et d'augmenter aussi les superficies exploitées.

Par ailleurs, l'activité agricole n'est pas homogène dans les marges lorsqu'on considère les types de cultures et l'élevage. Il se dessine alors une spécialisation des espaces périphériques de la ville de Bouaké. Les marges Nord et Est sont ainsi dominées par les nationaux originaires du Nord (les sénoufos et les malinkés) et les non-nationaux (maliens et burkinabés). Ces agriculteurs se sont spécialisés dans des cultures vivrières dominées par les céréales et le maraîchage. Contrairement à l'élevage de bovins bien présent sur les marges Nord, l'élevage de la volaille figure peu dans les productions de ces espaces. Les marges Sud et Ouest sont des espaces privilégiés par des cultures de tubercules (l'igname et le manioc). De plus, ces périphéries concentrent l'activité de l'élevage des volailles.

L'agriculture sur les marges de la ville est un moyen d'intégration socioéconomique pour une frange de la population urbaine qui y trouve une source de revenus. Cette activité est une réponse aux besoins alimentaires des urbains. Cependant, face à la spéculation foncière dans les périphéries de plus en plus éloignées et à l'étalement urbain rapide, quel avenir pour ce type d'agriculture dans les villes du Sud ?

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTAHI K., 1996, *Côte D'Ivoire*, in Mc Carney (ed), pp. 107-26.
- CHALEARD J.-L., 2003, *Cultures vivrières et cultures commerciales en Afrique occidentales : la fin d'un dualisme*, Collection question de géographie, Nantes, 19 p.
- CLAVAL P., 2002, *Limites et discontinuités en géographie*, CNRS, SEDES, Paris, 39 p.
- CONCHITA M. G., SEDOGO P. M., CISSSE G., 2009, *Dynamique spatio temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie*, la revue électronique en science de l'environnement, vol 10 n° 2, <http://vergo.revues.org/1032>
- COSTES N., 2008, *Choix de localisation des entreprises, intervention publique et efficacité urbaine. Une analyse théorique et empirique de la réglementation des choix de localisation des activités de bureaux en Ile- de France*, Thèse de Doctorat, Université de Paris- Pantheon Sorbonne, 366 p.
- DAUVERGNE S., 2011, *Les espaces urbains et périurbains à usage agricole dans les villes d'Afrique subsaharienne (Yaoundé et Accra) : une approche de l'intermédiation en géographie*, Thèse de Doctorat, ENS de Lyon, 390 p.
- DRIOZ P., 1997, Les arrières entre marginalité, retard et innovation, in « *Marges, périphéries et arrière-pays* », Colloque d'Annonay n°6, Montagne Méditerranéennes, Grenoble, pp 33-36.
- FOURNIER A., 2010, *Localisation des activités économique, transport et émissions de gaz à effet de serre*, Mémoire de Master 2 recherche, SEGMI, Université Paris X.

- KARINE D., 2002, *Déterminants de la localisation des activités agricoles dans l'Union européenne : Analyse des effets possibles de la suppression des quotas laitiers*, U. de Nantes LEN – INRA Nante – U. Paris 1 TEAM, 5 p.
- LE GALL L., BRONDEAU F., 2012, *Les sites maraîchers planifiés en milieu urbain : quelle sécurisation foncière pour quelle sécurisation économique ? Analyse à l'échelle locale le cas du périmètre maraîcher de Kosodo, Ouagadougou Burkina Faso*, Université Paris IV, Paris, 17p.
- LEMERCIER E., ROUSIER N., PADEIRO M., 2010, *les stratégies de localisation des activités économiques et les logiques de développement durable des territoires*
- MANIRAKIZA V., 2011, *Processus d'urbanisation de la ville de Kigali : relation entre la dynamique spatiale et la démographie*, Communication pour la chaire de Quetelet, 17p.
- MATTHYS B., 2006, *Maraîchage à Abidjan, Côte d'Ivoire : Préoccupations sanitaires et maladies parasitaires*, thèse de philosophie, Université de Bale, Suisse, 197p.
- Ministère d'Etat, Ministère du plan et du développement, 2015, *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire* (ENV 2015). Profil de pauvreté, 91p.
- MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, 2008, *Atlas des villes*, BNETD, Abidjan Côte d'Ivoire, 136p.
- MOUSTIER P., PAGES J., 1997, *Autres repère autres paysages Le périurbain en Afrique : une agriculture en marge ?* CIRAD, Economie des filières, Courier de l'environnement de INRA n° 32, Montpellier, pp 87- 98.
- ONU-HABITAT, 2010, *Etat des villes africaines 2010. Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains*, 279 p.
- N'GUESSAN K. V., 2003, *Processus d'extension spatiale urbaine et subsistance des activités agricoles à Bouaké (avant le 19 septembre 2002)*, in « *Contacts ville-campagne : les activités agricoles périurbaines à Bouaké* », mémoire de maîtrise, Université de Cocody, Abidjan, 150 p.
- PRAGER J-C., THISSE J-F., 2009, *les enjeux géofigures du développement économique*, AFD, Département de la Recherche, Paris, 140 p.
- PROST B., 2004, *Marge et dynamique territoriale*, Géocarrefour vol 79, Paris, pp 175- 182, consulté le 17/3/2015 sur <http://geocarrefour.revues.org/695>.
- RAOUL E. (dir), 2013, *Localisation des activités économiques et développement durable des territoires*, PUCA, Paris, 173 p.
- REYNAUD A., 1992, *Centre et périphérie*, in *Encyclopédie de la géographie*, Economica, Paris, pp 599-616
- SCHAEFER F., 1953, *Exceptionalism in Geography: A Methodological Examination*, Annals of American Geographers, pp 226- 249.
- URBAPLAN, TRANSITEC, IOA, 2014, *Schéma directeur d'urbanisme (SDU) de Bouaké, Horizon 2030, Phase 1*, 208p.
- VON THUNEN, 1826, *Der isoliertstaat in beziehung auf landwirtschaft und nationalökonomie*, Hambourg Perthes, <http://mlae.voiilà.net/GeoEco.htm>, consulté le 11/07/2015